



**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le lundi 29 juin 2020**

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 18h30.

1. Mot de bienvenue, vérification des présences et quorum

Présences :

Mme Lucie St-Jean, membre ens.
Mme Isabelle Lehoux membre ens.
Mme Annie Tessier, membre ens.
Mme Émilie Lapointe, membre ens.
Mme Marie-Claude Joly, membre prof.

Mme Sophie Doucet, membre parent
Mme Lisa-Marie Lyman, membre parent
Mme Evelyne Thibeault, membre parent
Mme Rosemarie Thibault, membre parent

M. Stéphane Maleau - directeur

Mme Caroline Lavictoire, directrice adj.

Absents : Mme Véronique Payant – membre SDG, Mme Céline Réhel, membre parent, M. Patrice Labrèche, membre parent

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Doucet fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant : 10- Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020. Il y a le changement de numéro pour les points subséquents.

Proposition No.01 (2020-06-29)
Proposée par Mme St-Jean

Appuyée par Mme Tessier
Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances du 26 mai et du 17 juin 2020

Quelques coquilles sont rapportées. Il est proposé d'accepter les procès-verbaux tels quels.

Proposition No.02 (2020-06-29)
Proposée par Mme Lyman

Appuyée par Mme Lapointe
Adoptée à l'unanimité

4. Prévision budgétaire

M. Maleau présente la prévision budgétaire 2020-2021. Parmi les faits saillants, notons :

- 1- Une diminution importante du nombre d'élèves, amenant par le fait même une diminution des différentes subventions et mesures.
- 2- Une diminution du transfert du service de garde vers l'école, qui passe de près de 60 000\$ à 15 760\$. Cela s'explique par une diminution du nombre d'élèves inscrits et le fait que nous coupons deux postes d'éducatrices, mais ce sont les éducatrices qui ont le moins d'expérience (et donc à salaire moindre) qui sont coupées alors que celles qui ont un salaire plus élevé conservent leur emploi. Par contre, tout peut changer (séance d'affectation le 2 juillet et plusieurs inscriptions à la rentrée scolaire).
- 3- Baisse des subventions EHDAA, puisque les TSA qui quittent ont tous un code ministériel générant une subvention.
- 4- La hausse des frais demandés aux parents s'explique par le fait que les parents n'ont plus à aller chercher les cahiers d'exercices. Cela fait des revenus de près de 18 000\$ de plus que l'année dernière. La dépense associée est inscrite dans la section enseignement.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, article 95, le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la direction de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement et le soumettre à l'approbation du Centre de services scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT les ressources allouées à l'établissement par le Centre de services scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT les autres sources de revenus de l'établissement;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des politiques, règlements et des procédures du Centre de service scolaire des Draveurs, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

CONSIDÉRANT que le budget de l'établissement constitue des crédits distincts dans le budget du Centre de service scolaire des Draveurs;

IL EST PROPOSÉ que le budget de l'établissement de l'école La Source pour l'année scolaire 2020-2021 soit adopté et soumis au Centre de services scolaire des Draveurs pour son approbation.

Proposition No.03 (2020-06-29)
Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Thibault
Adoptée à l'unanimité

5. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Monsieur Maleau présente le document du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation qui a été mis à jour par l'équipe de TES pendant les dernières semaines.

Parmi les changements, notons :

- 1- La mise à jour des données en lien avec le sondage qui avait été fait en 2019 concernant l'actualisation du projet éducatif.
- 2- L'ajout de statistiques pour l'année 2019-2020 (jusqu'en mars)
- 3- Les actions posées en lien avec le projet ERO qui est directement relié au climat de l'école (Entraide-Respect-Ouverture d'esprit)

Il est proposé d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'école pour l'année 2020-2021, tel que présenté.

Proposition No.04 (2020-06-17)
Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Tessier
Adoptée à l'unanimité

6. Fonds à destination spéciale

M. Maleau explique que le Centre de services scolaire des Draveurs récupère toutes les sommes non-utilisées dans nos établissements le 30 juin. Par contre, le conseil d'établissement peut reporter à l'année suivante les sommes amassées par les élèves et qui proviennent des parents, par exemple celles amassées lors des campagnes de financement. Nous devons par contre indiquer à quoi les sommes transférées l'an prochain devront servir.

Fonds amassés par l'OPP

Considérant que l'OPP de l'école La Source avait amassé des fonds suite à des activités de financement les 1^{er} novembre et 13 décembre 2019 ainsi que le 14 février 2020;

Considérant que les sommes amassées devaient servir à bonifier l'offre d'activités lors de la fête foraine de la fin de l'année;

Considérant l'annulation de la fête foraine en raison de la pandémie de Covid-19;

Il est proposé que les sommes restantes amassées par l'OPP et qui devaient servir à bonifier l'offre de la fête foraine de fin d'année soient transférées dans le fond à destination spéciale A afin d'être utilisées pour une activité pour l'ensemble des élèves de l'école pour l'année 2020-2021.

Proposition No.05 (2020-06-29)
Proposée par Mme Lapointe

Appuyée par Mme Lyman
Adoptée à l'unanimité

Fonds amassés par le 1^{er} cycle

Considérant que les élèves de 1^{ère} et 2^e année ont amassé des fonds pour financer le voyage prévu au Biodôme de Montréal;

Considérant l'annulation de l'activité en raison de la Covid-19;

Considérant l'incapacité de faire une sortie avec ce montant en respectant les règles de distanciation physique;

Il est proposé que les sommes restantes soient transposées dans le fond à destination spéciale A afin que les élèves de 2^e et 3^e années puissent vivre une activité l'an prochain.

Proposition No.06 (2020-06-29)
Proposée par Mme St-Jean

Appuyée par Mme Thibault
Adoptée à l'unanimité

Fonds amassés par les dîners pizzas

Considérant que les élèves de 6^e année ont amassé des fonds pour financer le voyage prévu à Québec;

Considérant l'annulation de l'activité en raison de la Covid-19;

Considérant l'incapacité de faire une sortie avec ce montant en respectant les règles de distanciation physique;

Considérant que la majorité des sommes ont été utilisées par les enseignantes de 6^e année pour souligner la fête de finissants;

Il est proposé que les sommes résiduelles soient transposées dans le fond à destination spéciale A afin que les élèves de 6^e année puissent vivre une activité l'an prochain.

Proposition No.07 (2020-06-29)
Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Lyman
Adoptée à l'unanimité

Report des sommes restantes dans les fonds à destination spéciale

Considérant que le règlement 56-34-02 du Centre de services scolaires des Draveurs encadre le fonctionnement des fonds à destination spéciale ;

Considérant qu'au terme de l'année financière 2019-2020, il reste un solde dans les fonds à destination spéciale ;

Considérant les projets particuliers reliés aux différents fonds à destination spéciale;

Il est recommandé de reporter les fonds restants dans les fonds à destination spéciale à la fin de 2019-2020 pour l'année financière 2020-2021.

Proposition No.08 (2020-06-29)
Proposée par Mme Lyman

Appuyée par Mme Joly
Adoptée à l'unanimité

Monsieur Maleau termine en disant qu'après validation, il n'est pas nécessaire que les sommes restantes amassées par le Club des petits déjeuners soient incluses dans une résolution d'un fond à destination spéciale, puisque cela entre dans la très faible catégorie de fonds qui sont considérés comme un revenu reporté.

7. Dérogation - fréquentation du service de garde

M. Maleau rappelle que dans de rares cas, le centre de service accepte qu'un élève en classe spécialisée qui est voyagé dans une autre école que son école de territoire fréquente le service de garde de son école de territoire.

Considérant que l'élève ayant le numéro de fiche 4599908 fréquentera une classe EVA-TSA à l'école de Touraine en 2020-2021;

Considérant que son école de territoire est l'école La Source;

Considérant que sa fratrie continuera de fréquenter l'école La Source en 2020-2021;

Considérant que les parents ont besoin du service de garde et que de se rendre aux services de garde de plusieurs écoles engendre une perte importante en temps;

Considérant que cette demande n'engendre aucun frais supplémentaire au centre de services scolaire;

Il est proposé que l'élève ayant le numéro de fiche 4599908 puisse fréquenter le service de garde de l'école La Source pour 2020-2021.

Proposition No.09 (2020-06-29)
Proposée par Mme Tessier

Appuyée par Mme St-Jean
Adoptée à l'unanimité

8. Motion de remerciement – M. Normand Sylvestre

Considérant que M. Normand Sylvestre a travaillé pendant plus de 30 ans pour la Commission scolaire des Draveurs;

Considérant que M. Sylvestre a exercé plusieurs mandats à titre de commissaire scolaire;

Considérant que M. Sylvestre a été commissaire responsable de l'école La Source pendant de nombreuses années;

Considérant toutes les retombées positives qui ont été réalisées à l'école La Source grâce à l'expertise et aux contacts dans le monde communautaire de M. Sylvestre;

Considérant la fin des mandats exercés par les commissaires scolaires avec la loi 40;

Il est proposé que l'école La Source souligne M. Sylvestre pour son engagement de plus de 40 ans dans le monde scolaire et le remercie pour toutes les belles réalisations apportées à l'école La Source.

Proposition No.10 (2020-06-29)
Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Lyman
Adoptée à l'unanimité

9. Motion de félicitation pour le personnel de l'école dans le contexte de la Covid-22

Considérant la pandémie du Covid-19 qui a frappé le monde entier, incluant le Québec;

Considérant la fermeture des établissements scolaires pour une période de 8 semaines;

Considérant la réouverture des établissements sous des règles sanitaires très rigides et changeantes;

Considérant l'obligation d'apporter un soutien pédagogique et social à quelques 230 élèves qui sont demeurés à la maison;

Considérant le travail colossal accompli par l'ensemble de l'équipe-école afin d'offrir un milieu sécuritaire et sécurisant pour les élèves présents à l'école et offrir un enseignement à distance pour les élèves à la maison;

Il est proposé d'adresser les félicitations des membres du conseil d'établissement à l'ensemble des membres de l'équipe-école La Source pour le travail accompli en 2019-2020.

Proposition No.11 (2020-06-29)
Proposée par Mme Lyman

Appuyée par Mme Thibault
Adoptée à l'unanimité

10. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020

Monsieur Maleau explique que la présidence doit produire un rapport annuel résumant les activités du conseil d'établissement pour l'année en cours et que ce rapport doit faire l'objet d'une résolution au conseil d'établissement.

Madame Doucet fait la lecture du rapport.

Il est proposé d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020 tel que présenté

Proposition No.12 (2020-06-29)
Proposée par Mme St-Jean

Appuyée par Mme Thibeault
Adoptée à l'unanimité

11. Mots

11.1 de la présidente : Remerciements. Bonne année 2020-2021

11.2 des enseignants : aucun

11.3 de la responsable du service de garde : absente

11.4 de la représentante au comité de parents : absente

11.5 du commissaire : absent

11.6 de la représentante de l'OPP : Réitère ses remerciements à l'ensemble de l'équipe et elle espère que les membres du personnel aimeront la surprise qui a été préparée par l'OPP.

11.7 de la direction adjointe : Remerciements pour cette année et l'implication des membres. Bonnes vacances.

11.8 de la direction

M. Maleau transmet ses remerciements à l'ensemble des membres pour leur collaboration tout au long de l'année. Toute cette gestion du conseil d'établissement était nouvelle pour lui et il a dû composer avec ce contexte hors de l'ordinaire qui a fait repousser plusieurs dossiers qui sont normalement travaillés en cours d'année. Il remercie donc les membres pour leur compréhension à cet égard.

Il termine en mentionnant que les valeurs de l'école (Entraide-Respect-Ouverture d'esprit) ainsi que la réussite des élèves seront toujours au cœur des décisions qu'auront à prendre le conseil d'établissement et ajoute qu'il espère que le lien de confiance est maintenant bien installé entre les membres de l'équipe-école, les parents et la direction.

12. Varia

Aucun varia

15. Date de la prochaine réunion

Assemblée générale annuelle le jeudi 10 septembre à 18h30.

16. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h24.

Proposition No.13 (2020-06-29)
Proposée par Mme Tessier

Appuyée par Mme Thibeault
Approuvée à l'unanimité

Mme Sophie Doucet
Présidente

M. Stéphane Maleau
Directeur